FICHE PROGRAMME

De l’entretien professionnel à l’EPP : la réforme 2025 expliquée

Module adaptatif · ~20 min

La loi du 24 octobre 2025, dite loi Seniors, refond en profondeur l'entretien professionnel, devenu l'Entretien de Parcours Professionnel : un rythme et un contenu revus, deux rendez-vous ajoutés en seconde partie de carrière, et une sanction financière à la clé. Toute organisation soumise au droit du travail français est concernée. Ce module explique la réforme à jour, mais surtout il fait de l'EPP un acte de management, pour fidéliser les talents et anticiper les transitions.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

01 Comprendre ce que devient l'entretien professionnel avec l'EPP : sa finalité de projection et ses cinq thématiques obligatoires.

02 Situer le nouveau calendrier — EPP tous les quatre ans, bilan à huit ans — et l'abondement correctif en cas de manquement.

03 Distinguer les deux entretiens renforcés de mi-carrière et de fin de carrière, et leurs enjeux propres aux seniors.

04 Préparer et mener un EPP à quatre mains, et le prolonger par un suivi régulier qui transforme l'intention en action.

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés et managers d'organisations soumises au droit du travail français, concernés par la réforme de l'entretien professionnel.

- **Prérequis :** aucun

DÉROULÉ DU MODULE

En autonomie, avec un entraînement adapté à l’apprenant.

1. **Autodiagnostic** : sur 9 dimensions pour situer ses pratiques et orienter l’entraînement.
2. **Vidéo d’expert** : de 10 minutes, ponctuée de 3 pauses de réflexion.
3. **Mises en situation** : 2 premières situations sélectionnées à partir de l’autodiagnostic, puis 16 autres facultatives. Chaque réponse reçoit un retour pédagogique : ses effets et une piste pour progresser.
4. **Engagement daté** : une action à essayer, rédigée par l’apprenant ou choisie parmi les propositions.
5. **Fiche mémo à télécharger** : repères clés, questions, engagement, notes personnelles et check-lists.

UN EXEMPLE PARMI LES SITUATIONS PROPOSÉES

L’entretien de parcours de Clara se termine dans cinq minutes. Il s’est très bien passé : Clara a parlé de gestion de projet, son manager a évoqué la formation d’automne et le déploiement d’outils qui démarre en janvier. Comment le manager de Clara peut-il utiliser ces dernières minutes ?

ÉVALUATION ET VALIDATION

Seuil : 80 %

Le score prend en compte les réponses aux mises en situation, l’engagement formulé et, le cas échéant, les activités d’apprentissage complémentaires. La validation requiert un engagement et un score d’au moins 80 %.

MÉTHODES & MODÈLES

- Posture d'écoute-reformulation — inspirée de l'écoute active (Carl Rogers)
- Préparation de l'EPP « à 4 mains » — méthode Afthonios
- Typologie de projets post-EPP — méthode Afthonios

SOURCES & RÉFÉRENCES

- Loi n° 2025-989 du 24 octobre 2025 (« loi Seniors »), transposant l'ANI du 14 novembre 2024, art. L6315-1 : premier EPP dans l'année suivant l'embauche puis tous les 4 ans, bilan à 8 ans
- Abondement correctif de 3 000 € sur le CPF (entreprises de 50 salariés ou plus)
- Entretien de mi-carrière dans les 2 mois suivant la visite médicale de mi-carrière (~45 ans, loi santé au travail 2021)
- Entretien de fin de carrière dans les 2 ans précédant les 60 ans (loi Seniors 2025)

Module créé par Afthonios.com.

Contenu vérifié le 25/09/2026